



Air France



Billets Médaille du Travail : Demande de prolongation des validités...

Nous sommes nombreux à posséder des billets Médaille sans avoir pu les utiliser depuis le début de la pandémie.

C'est pour cette raison que la CFE-CGC demande à la Direction de prolonger la validité des billets médaille dont l'échéance est 2022.



Pour en savoir +,
Rapprochez-vous de vos représentants CFE-CGC

CFE-CGC Air France

Roissypôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France
(+33)1.41.56.04.70 - dome.cfecgcaf@gmail.com - www.cfecgcaf.org

